

PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES



Plâtrière

SPÉCIMEN

GUIDE POUR LE PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES POUR **COMPAGNONNAGE**

SPÉCIMEN

Ce qu'est le compagnonnage

Le compagnonnage est un mode d'apprentissage vieux de plusieurs siècles. Il repose sur la réalisation de tâches professionnelles en présence d'un pair plus expérimenté, le compagnon. Ce dernier aide l'apprenant à acquérir les connaissances et compétences de son métier en situation de travail. Ce mode d'apprentissage a l'avantage d'être axé sur la pratique encadrée.



Une expérience unique

La relation de compagnonnage est riche au point de vue humain. C'est une expérience unique chaque fois. Le compagnonnage rapporte autant au compagnon qu'à l'apprenant. Pour le compagnon, faire profiter aux autres de leur savoir, de leurs trucs et de leurs conseils, est très valorisant; on entend souvent dire avec fierté « *un tel, c'est moi qui lui ai montré le métier* »; il contribue grandement au développement des compétences de leurs futurs collègues de travail. De leur côté, les apprenants profitent d'un enseignement individualisé et pratique.

Les rôles et les responsabilités

La qualité du compagnonnage en milieu de travail dépend grandement de la qualité du rapport entre le compagnon et l'apprenante et de l'implication de la personne désignée par l'entreprise pour faire le suivi. De façon plus spécifique, voici les rôles et responsabilités de chacun :

De la personne désignée par l'entreprise*

La personne désignée a pour rôle de veiller au bon déroulement de l'accueil fait à l'apprenante, de son intégration et de son développement. Elle est responsable d'attribuer les tâches pertinentes au développement de l'apprenante et de désigner un compagnon apte à transmettre son savoir, savoir-faire et savoir-être requis pour les tâches. Ses responsabilités en regard des apprentissages :

- Développer un climat propice aux apprentissages;
- Encourager la démarche par des suivis auprès du compagnon et de l'apprenante;
- Cosigner les grilles de suivi trimestriel contenues dans le *Plan de formation des apprentissages*;
- Rendre compte du *Plan de formation des apprentissages* périodiquement auprès de la CCQ.

Du compagnon

Le compagnon a pour rôle d'assurer l'encadrement nécessaire pour que l'apprenante assimile les bonnes pratiques de son métier en situation de travail. Ses responsabilités concernent aussi bien la transmission de connaissances que l'encadrement des pratiques pour l'acquisition de bonnes méthodes de travail. Précisément, il est responsable de :

- Accueillir l'apprenante;
- S'assurer de la bonne compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'organisation du travail;
- Utiliser quelques principes d'enseignement : expliquer, démontrer et faire pratiquer;
- Observer et guider les gestes professionnels de l'apprenante;
- Encourager l'apprenante à poser des questions;
- Être patient et traiter l'apprenante avec respect;
- Évaluer les apprentissages en cours et donner de la rétroaction à l'apprenante;
- Encourager l'apprenante à développer une éthique du travail et une fierté d'appartenance au secteur d'activité;
- Déterminer le niveau atteint pour chaque opération et tâche, à la fin de chaque trimestre (selon la légende au bas de la grille de suivi trimestriel);
- Cosigner les grilles de suivi trimestriel contenues dans le *Plan de formation des apprentissages*.

*Cette personne peut être le dirigeant de l'entreprise lui-même

De l'apprenante

Le rôle de l'apprenante est de s'engager pleinement dans son apprentissage et de s'assurer de l'acquisition des connaissances pratiques requises pour l'exécution des tâches. Elle est responsable de :

- Appliquer rigoureusement les règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'organisation du travail;
- Démontrer un désir d'apprendre;
- Prendre ses apprentissages au sérieux;
- Être curieuse et comprendre comment les choses s'intègrent et fonctionnent;
- Écouter et accepter la rétroaction;
- Cosigner la grille de suivi trimestriel;
- Compléter les grilles de suivi trimestriel; cocher les tâches et opérations exécutées pour chaque semaine du trimestre.

Le Plan de formation des apprentissages

Le Plan de formation des apprentissages contient de l'information pertinente pour le compagnon et l'apprenante sur chacune des tâches du métier.

L'évaluation pour le Plan de formation des apprentissages

Une première rencontre entre un représentant de la CCQ, la personne désignée par l'entreprise, le compagnon et l'apprenante consiste à s'entendre sur un Plan de formation des apprentissages. Le tableau d'évaluation pour le Plan de formation des apprentissages contient les principaux éléments de cette entente.

À partir de la liste des tâches relatives au métier, les informations à compléter sont (voir l'illustration à la page suivante) :

1. Les tâches réalisées, généralement, par l'entreprise sont cochées;

Dans l'exemple de la page précédente, 9 tâches parmi les 14 tâches du métier sont généralement exécutées dans cette entreprise;

2. Parmi les tâches réalisées par l'entreprise, les tâches qui seront attribuées à l'apprenante sont cochées;

Dans l'exemple, sur les 9 tâches généralement exécutées dans l'entreprise, l'apprenante apprendra à en exécuter 5;

3. L'estimation du pourcentage de temps qui sera consacré aux tâches à exécuter par l'apprenante est inscrit à titre indicatif;

Dans l'exemple, la tâche 6 occupera 40 % du temps d'apprentissage et les 3 autres tâches se répartissent le reste du temps;

4. À partir de l'estimation du temps que l'apprenante passera à l'apprentissage de ces tâches durant l'année en cours, une estimation du montant éligible est calculée selon les formules inscrites à chaque case;

Dans l'exemple, l'entreprise estime que l'apprenante passera 720 heures dans l'apprentissage de ces 5 tâches et le résultat du calcul est de 4283 \$ (montant estimé pour l'incitation financière);

5. Les signatures de toutes les parties témoignent de leur entente face à cette planification.

Évaluation pour le plan de formation des apprentissages

Nom de l'apprenante : Denise Bouchard

Numéro d'entente : IF000043

				A l'usage de la CCQ					
				ÉVALUATION (cochez)					
Tâches du métier de peintre				Par l'entreprise (cochez)	Par l'apprenante (cochez)	% du temps	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1	Préparer des surfaces de bois	✓	✓	20 %					
2	Préparer des surfaces calcaires								
3	Préparer des surfaces métalliques	✓	✓	15 %					
4	Préparer des surfaces synthétiques	✓	✓	20 %					
5	Préparer des surfaces sur planches murales	✓	✓						
6	Appliquer des peintures	✓	✓	40 %					
7	Appliquer des produits filmogènes à composants multiples	✓	✓						
8	Appliquer des produits filmogènes à composants granuleux	✓	✓						
9	Appliquer des vernis et des teintures								
10	Poser des revêtements		2						
11	Reproduire des lettres, des chiffres et des formes	✓							
12	Poser des feuilles d'or et d'argent								
13	Effectuer des faux finis	1							
14	Échafauder		✓	5%					
				100 %					

Estimation de l'incitatif accordé (maximum 10 000 \$)		Commentaires (s'il y a lieu)	
A - Nombre d'heures de travail estimé pour l'apprenante :	720 heures		
B - Taux horaire en fonction des conventions collectives :	19.83 \$	4	
C - Salaire estimé pour la durée du programme (A x B) :	14278 \$		
C x 30 % (incitatif estimé pour la durée du programme) :	4283 \$		
Nom en lettres moulées, signature et date (AAAA-MM-JJ)			
Dirigeant de l'entreprise :	Claude Blouin	Claude Blouin, 2014-02-21	5
Personne désignée par l'entreprise :	André Bouy	André Bouy, 2014, 02-21	
Apprenante :	Denise Bouchard	Denise Bouchard, 2014, 02-21	
Compagnon :	Pierre Meilleur	Pierre Meilleur, 2014, 02-21	

Divers changements peuvent survenir en cours de programme et modifier les tâches attribuées à l'apprenante. Il importe pour l'entreprise de signaler les changements à la CCQ.

La grille de suivi trimestriel

La grille de suivi trimestriel est un outil permettant d'encadrer l'apprentissage de façon structurée et de constater l'évolution des apprentissages tout au long du programme. L'exemple suivant concerne une compilation pour une tâche, pour les 12 premières semaines. Le *Plan de formation des apprentissages* contient les pages pour toutes les tâches du métier; ces pages sont renouvelées pour les trimestres subséquents.

Chaque tâche est déclinée en opérations, ce qui permet à l'apprenante de mieux cerner en quoi consistent la tâche et les opérations qu'elle a à apprendre. Il s'agit d'un outil de suivi qui est complété par l'apprenante et le compagnon durant le trimestre. À la fin du trimestre, les signatures attestent du suivi. Voici les étapes pour compléter la grille (voir l'illustration à la page suivante) :

1. Il importe d'indiquer les dates de chaque semaine travaillée;
2. L'apprenante est appelée à cocher, chaque semaine, les opérations qu'elle a eu l'occasion de pratiquer à travers les tâches exécutées;

3. Le compagnon attribue une cote à l'apprenante pour chaque opération selon la légende indiquée;

4. Le compagnon attribue aussi une cote pour la tâche, globalement;

Dans l'exemple précédent, il a mis la cote 2, ce qui signifie qu'il considère que l'apprenante est en mesure d'effectuer la tâche avec un minimum d'encadrement;

5. À la fin de chaque trimestre, l'apprenante, le compagnon et la personne désignée par l'entreprise signent en bas de page la grille de suivi trimestriel;

6. Une case est réservée à la CCQ, pour des fins administratives.

Nom de l'apprenante : Denise Bouchard

Plan de formation des apprentissages (peintre)

Tâche 1 : Préparer des surfaces de bois (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :	1	03-17	03-24	03-31	04-07	04-14	04-21	04-28	05-05	05-12	05-19	05-26	
1.1 Examiner le travail à faire	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	3
1.2 Préparer l'équipement	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	3
1.3 Protéger les autres surfaces	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	3
1.4 Nettoyer les surfaces	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	3
1.5 Enlever les vieux matériaux, s'il y a lieu					2				√	√			3
1.6 Préparer les produits	√	√	√	√			√	√	√	√	√	√	3
1.7 Réparer les surfaces, s'il y a lieu									√	√			2
1.8 Sabler, s'il y a lieu							√	√	√	√	√	√	3
1.9 Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	2
1.10 Nettoyer les outils et l'équipement	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	2
				4									2
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)													2
Réservé à la CCQ :													
6													
Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :				Denise Bouchard				Denise Bouchard, 2014, 06-02				5	
Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :				Pierre Meilleur				Pierre Meilleur, 2014, 06-02					
Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :				André Bouy				André. Buy, 2014, 06-21					

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
 1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Au verso de la grille de suivi trimestriel,

un tableau contenant les sous-opérations apporte des précisions (voir l'illustration à la page suivante).

1. Le tableau contient déjà de l'information sur les sous-opérations et donne la possibilité de noter des éléments qui sont acquis durant les apprentissages.

Dans l'exemple illustré ci-haut, l'apprenante a pris une note à la sous-opération 1.8 pour se rappeler une consigne reçue;

2. Dans la case du bas, des notes sont ajoutées comme précisions aux sous-opérations. Le compagnon peut aussi se servir de cet espace pour mettre des commentaires s'il le désire.

Dans l'exemple, la note 1 est une précision pour la sous-opération 1.6. Le compagnon a ajouté une note pour préciser le contexte d'apprentissage de l'apprenante;

Nom de l'apprenante : Denise Bouchard

Plan de formation des apprentissages (peintre)

Tâche 1 : Préparer des surfaces de bois	
Opérations	Sous-opérations
1.1 Examiner le travail à faire	
1.2 Préparer l'équipement	Il s'agit de l'équipement tel que les bacs, les pinceaux, les rouleaux, le ruban gommé, la toile de protection, etc., et les outils nécessaires à la préparation de la surface de bois.
1.3 Protéger les autres surfaces	On doit protéger les surfaces qui ne doivent pas être peintes, teintes ou vernies (comptoirs, planchers, etc.).
1.4 Nettoyer les surfaces	Cette opération vise à enlever la poussière et les matières grasses. Elle peut être répétée à plusieurs moments durant la réalisation de la tâche.
1.5 Enlever les vieux matériaux, s'il y a lieu	Il s'agit ici de débarrasser la surface des anciens matériaux tels que peinture, vernis, etc. Pour ce faire, le peintre peut, entre autres, gratter, sabler, décaper, nettoyer à haute pression et utiliser des produits chimiques.
1.6 Préparer les produits	Cette opération peut comprendre, par exemple, le mélange, la réduction, la dilution, le filtrage des produits à appliquer. On fait remarquer que dans certains cas, la température ambiante, si elle est trop froide ou trop chaude, peut nuire à la qualité du travail. Elle peut rendre les produits plus difficiles à appliquer et réduire leur durabilité. Toutefois, la plupart des produits peuvent être appliqués lorsque la température se situe entre 10 et 30 °C (voir note 1).
1.7 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	Le peintre répare les trous et les fissures à l'aide de mastic, de pâte à bois ou d'autres enduits appropriés.
1.8 Sabler, s'il y a lieu	<i>Attention de bien enlever la poussière sur la surface en faisant attention de ne pas la saupoudrer sur les bords et les outils.</i>
1.9 Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	L'apprêt doit être appliqué en quantité égale et suffisante sur l'ensemble de la surface. La couche d'apprêt peut être teintée, ce qui limitera le nombre de couches de finition.
1.10 Nettoyer les outils et l'équipement	
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	
<p>(1) Il existe des exceptions, certains produits pouvant même être appliqués à des températures inférieures à 0 °C.</p> <p>Elle a surtout fait de l'extérieur sur des surfaces neuves.</p>	

Information supplémentaire

L'information contenue dans le *Plan de formation des apprentissages* est issue des analyses de profession réalisées avec un groupe de travailleurs du métier. Ces analyses de profession contiennent d'autres informations que celles incluses dans ce guide. Ces documents sont publics, vous pouvez y accéder par le site Web de la CCQ à l'adresse suivante : ccq.org

De la page d'accueil, cliquez sur « Consultez les publications », sous « Liens rapides ». Déroulez ensuite le menu des publications vers le bas jusqu'au lien :

« **Rapport d'analyse de profession** ».

Accueil | Qui sommes-nous? | L'industrie de la construction | Carrières à la CCQ | Contactez-nous | Liens utiles | Plan du site | English

Commission de la construction du Québec

Grand public

CHANGER DE PROFIL

Construire ou agrandir | Congés et vacances | Si vous venez de l'extérieur du Québec | Métiers | Relations de travail | Certificat de compétence | Autres rubriques

CARNET RÉFÉRENCE CONSTRUCTION

Vous voulez porter plainte?

Abonnements
Abonnez-vous gratuitement à nos publications électroniques.
Votre courriel

Infractions pénales pour non-déclarations de mouvements de main-d'œuvre
Les lois et règlements dans l'industrie de la construction exigent que les employeurs déclarent leurs mouvements de main-d'œuvre (embauche et fin d'emploi) à la Commission de la construction du Québec (CCQ) dans un délai de 48 heures. Au fil des années, nous avons transmis des avis de non-déclaration aux contrevenants afin qu'ils régularisent leur situation. Plus récemment, nous avons communiqué à maintes reprises l'importance de ces déclarations, dans la foulée de la mise en ligne du [Carnet référence construction](#). Depuis le 9 septembre 2013, nous avons systématiquement effectué les vérifications requises en ce sens lors d'inspections de chantiers, ce qui a mené à recommander un

Sur la route des vacances, mettez la pédale douce!
La CCQ s'associe à la SQ dans le cadre de sa campagne annuelle de sensibilisation en sécurité routière

Le congé annuel d'été dans l'industrie est plus que jamais à nos portes. Ce moment de l'année synonyme de vacances et de repos est notamment marqué par une augmentation significative du nombre de déplacements sur les routes du Québec. Ce phénomène signifie également que les risques de collision et d'incident routier sont plus élevés. Afin d'encourager l'ensemble des membres de l'industrie à faire preuve de prudence et à adopter des comportements sécuritaires au volant, la Commission de la construction du Québec (CCQ) est fière de s'associer à la Sûreté du

Recherche

ALLEZ

@lerte pénurie
Abonnez-vous

Liens rapides

- Consultez les formulaires
- Consultez les publications
- Consultez toutes les nouvelles

Quelques trucs pour le compagnon

Le compagnonnage exige de porter une attention particulière aux apprentissages. Cela signifie patience et répétition.

Mener la première rencontre avec l'apprenante

- La première rencontre est importante, le compagnon et l'apprenante établissent une relation basée sur la confiance;
- C'est l'occasion de prendre contact, établir les façons de fonctionner;
- Le compagnon et l'apprenante prennent connaissance du *Plan de formation des apprentissages*;
- Des discussions portent sur les tâches à exécuter et les besoins de l'apprenante, en fonction de ses expériences.

Expliquer une nouvelle tâche (ou opération) étape par étape

- Déterminer en quoi consistent la tâche, les étapes à venir, les résultats attendus;
- Faire des liens avec ce qui a déjà été vu avant (s'il y a lieu);
- Attirer l'attention sur ce qui est important à observer durant la démonstration;
- Fournir l'occasion de pratiquer;
- Faire vos commentaires : dire ce qui va bien et expliquer ce qui est à améliorer;
- Évaluer à quel niveau se situe l'apprenante pour chaque tâche.

Faire une démonstration

- Si c'est possible, le compagnon peut exécuter la tâche à la vitesse normale et, après, refaire la démonstration lentement en expliquant chaque étape;

- Inviter l'apprenante à poser ses questions au fur et à mesure ou, selon le cas, à la fin d'une sous-étape;
- Se placer correctement pour que l'apprenante voie bien (élément souvent oublié);
- Répondre aux questions, reprendre des parties de démonstration si c'est nécessaire et possible;
- Rappeler les points essentiels de la tâche qui vient d'être exécutée.

Guider la pratique

- Quand l'apprenante exécute une tâche pour la première fois, le compagnon doit l'assister;
- Le compagnon doit observer attentivement; il est possible de commenter à la fin de la pratique ou commenter au fur et à mesure et corriger les erreurs de parcours;
- Échanger, à la fin de la pratique, sur ce qui va bien, ce qui est plus difficile, etc.

Donner de la rétroaction, quelques trucs

- Commencer par une remarque positive pour encourager l'apprenante;
- Demander à l'apprenante de déterminer par elle-même ce qui a bien fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné;
- Faire participer l'apprenante à la recherche des moyens à apporter pour corriger la situation;
- Associer ses commentaires à ce qu'on retrouve dans les grilles de suivi trimestriel.

Suivi des apprentissages

Le compagnon fait le suivi des apprentissages de façon continue et donne de la rétroaction à l'apprenante. De façon plus formelle, il détermine, chaque trimestre, le niveau où il situe l'apprenante selon le résultat des opérations et des tâches effectuées. Le compagnon évalue ce niveau en se basant sur ce qu'il a pu observer lors de l'exécution des tâches par l'apprenante. Il attribue le niveau selon qu'il considère que l'apprenante est en mesure d'effectuer la tâche :

- 1- *Avec un accompagnement soutenu*, ce qui signifie qu'il reste des apprentissages importants à acquérir;
- 2- *Avec un minimum d'accompagnement*, ce qui signifie que les apprentissages sont assez bien acquis pour laisser l'apprenante exécuter la tâche de façon presque autonome;
- 3- *Sans accompagnement*, ce qui signifie que l'apprenante a acquis assez de maîtrise de la tâche pour l'exécuter.



En situation d'apprentissage, on ne s'attend pas à ce que la personne ait tout bon du premier coup, mieux vaut leur donner un peu de rétroaction avant la fin des travaux.

PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES

PLÂTRIÈRE

SPÉCIMEN

SPÉCIMEN

Le plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Les tâches du métier de plâtrière

- Tâche 1 : Tirer les joints
- Tâche 2 : Ragréeer une surface
- Tâche 3 : Glaiser une surface
- Tâche 4 : Poser des enduits acryliques
- Tâche 5 : Crépir les surfaces de béton
- Tâche 6 : Effectuer des travaux de restauration de finis et d'ornements anciens
- Tâche 7 : Poser des éléments ornementaux préfabriqués
- Tâche 8 : Pousser les moulures de plâtre

L'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages » découle des rapports d'analyse de profession, élaborés lors de discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la *Commission de la construction du Québec* par les partenaires de l'industrie pour leur expertise. En cas de litige ou toute autre situation conflictuelle concernant l'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages », veuillez vous référer au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (c.R-20, r.8) et au mécanisme de résolution de conflit de compétence prévu aux conventions collectives.

Évaluation pour le plan de formation des apprentissages

Nom de l'apprenante : _____

Numéro d'entente : _____

				À l'usage de la CCQ					
				ÉVALUATION (cochez)					
Tâches du métier de plâtrière				Par l'entreprise (cochez)	Par l'apprenante (cochez)	% du temps	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1	Tirer les joints								
2	Ragréer une surface								
3	Glaiser une surface								
4	Poser des enduits acryliques								
5	Crépir les surfaces de béton								
6	Effectuer des travaux de restauration de finis et d'ornements anciens								
7	Poser des éléments ornementaux préfabriqués								
8	Pousser les moulures de plâtre								
100 %									

Estimation de l'incitatif accordé (maximum 10 000 \$)	Commentaires (s'il y a lieu)
A - Nombre d'heures de travail estimé pour l'apprenante : _____ heures	
B - Taux horaire en fonction des conventions collectives : _____ \$	
C - Salaire estimé pour la durée du programme (A x B) : _____ \$	
C x 30 % (incitatif estimé pour la durée du programme) : _____ \$	
Nom en lettres moulées, signature et date (AAAA-MM-JJ)	
Dirigeant de l'entreprise : _____	
Personne désignée par l'entreprise : _____	
Apprenante : _____	
Compagnon : _____	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 1 : Tirer les joints (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.1 Évaluer le travail à faire													
1.2 Choisir les matériaux et les outils													
1.3 Procéder aux réparations, si nécessaire													
1.4 Fixer les moules													
1.5 Rubaner les joints													
1.6 Rubaner les angles													
1.7 Remplir les moules et doubler les joints plats													
1.8 Doubler tous les joints, les angles et les moules													
1.9 Sabler													
1.10 Appliquer la couche de finition													
1.11 Sabler													
1.12 Vérifier les travaux													
1.13 Nettoyer les lieux													

SPÉCIMEN

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 : Tirer les joints	
Opérations	Sous-opérations
1.1 <i>Évaluer le travail à faire</i>	Appliquer les mesures de sécurité.
1.2 <i>Choisir les matériaux et les outils</i>	
1.3 <i>Procéder aux réparations, si nécessaire</i>	
1.4 <i>Fixer les moules</i>	
1.5 <i>Rubaner les joints</i>	
1.6 <i>Rubaner les angles</i>	
1.7 <i>Remplir les moules et doubler les joints plats</i>	
1.8 <i>Doubler tous les joints, les angles et les moules</i>	
1.9 <i>Sabler</i>	
1.10 <i>Appliquer la couche de finition</i>	
1.11 <i>Sabler</i>	
1.12 <i>Vérifier les travaux</i>	
1.13 <i>Nettoyer les lieux</i>	
<p><u>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</u></p> <p>Le travail s'effectue dans une grande variété de situations. Les endroits sont parfois difficiles d'accès, et les risques pour la sécurité sont élevés.</p>	

SPÉCIMEN

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 2 : Ragréer une surface (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
2.1 Évaluer le travail à faire													
2.2 Choisir les matériaux et les outils													
2.3 Préparer les lieux de travail													
2.4 Préparer la surface													
2.5 Mélanger les produits													
2.6 Appliquer les produits													
2.7 Sabler, au besoin													
2.8 Nettoyer les lieux													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 2 : Ragréer une surface	
Opérations	Sous-opérations
2.1 Évaluer le travail à faire	
2.2 Choisir les matériaux et les outils	
2.3 Préparer les lieux de travail	Appliquer les mesures de sécurité.
2.4 Préparer la surface	
2.5 Mélanger les produits	
2.6 Appliquer les produits	
2.7 Sabler, au besoin	
2.8 Nettoyer les lieux	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Cette tâche consiste à préparer, réparer ou retoucher une surface existante, qui n'est pas neuve. Le plâtrier utilise des enduits calcaires tels que plâtre, mortier, ciment, stuc, agrégats ou autres. Le travail peut s'effectuer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un bâtiment, seul (80 % du temps) ou en équipe (20 % du temps), et sous la supervision du contremaître, du client ou de l'entrepreneur.

SPÉCIMEN

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 3 : Glaiser une surface (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.1 Évaluer le travail à faire													
3.2 Choisir les matériaux et les outils													
3.3 Préparer les lieux de travail													
3.4 Préparer la surface													
3.5 Mélanger les produits													
3.6 Appliquer les produits													
3.7 Sabler, au besoin													
3.8 Nettoyer les lieux													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 3 : Glaiser une surface	
Opérations	Sous-opérations
3.1 Évaluer le travail à faire	
3.2 Choisir les matériaux et les outils	
3.3 Préparer les lieux de travail	Appliquer les mesures de sécurité.
3.4 Préparer la surface	
3.5 Mélanger les produits	
3.6 Appliquer les produits	
3.7 Sabler, au besoin	
3.8 Nettoyer les lieux	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Cette tâche consiste à appliquer une couche mince d'enduit calcaire visant à rendre une surface neuve ou semi-finie. Ce travail s'effectue dans le but d'uniformiser une surface, que ce soit sur des murs exposés au soleil ou à la lumière, sous une dalle de béton (plafond) ou à la suite d'un ragréage important. Le travail peut s'effectuer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, seul ou en équipe de deux.

SPÉCIMEN

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 4 : Poser des enduits acryliques (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
4.1 Évaluer le travail à faire													
4.2 Choisir les matériaux et les outils													
4.3 Préparer les lieux de travail													
4.4 Préparer les surfaces													
4.5 Sabler													
4.6 Poser les moultures et les coins													
4.7 Mélanger la couche de base													
4.8 Rubaner les joints plats et les angles, si nécessaire													
4.9 Incorporer la couche au treillis													
4.10 Sabler													
4.11 Appliquer la seconde couche au besoin et laisser durcir, si nécessaire													
4.12 Sabler													
4.13 Appliquer un apprêt													
4.14 Appliquer la couche de finition													
4.15 Nettoyer les lieux													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)													
Réservé à la CCQ :													
Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 4 : Poser des enduits acryliques	
Opérations	Sous-opérations
4.1 Évaluer le travail à faire	
4.2 Choisir les matériaux et les outils	
4.3 Préparer les lieux de travail	Appliquer les mesures de sécurité.
4.4 Préparer les surfaces	
4.5 Sabler	
4.6 Poser les moulures et les coins	
4.7 Mélanger la couche de base	
4.8 Rubaner les joints plats et les angles, si nécessaire	
4.9 Incorporer la couche au treillis	
4.10 Sabler	
4.11 Appliquer la seconde couche au besoin et laisser durcir, si nécessaire	
4.12 Sabler	
4.13 Appliquer un apprêt	
4.14 Appliquer la couche de finition	
4.15 Nettoyer les lieux	

SPÉCIMEN

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Il s'agit d'une tâche en évolution, en raison de l'introduction des enduits liquides. Le travail peut s'effectuer à l'intérieur ou à l'extérieur, en équipe, sous la supervision du chef d'équipe ou du contremaître.

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 5 : Crépir les surfaces de béton (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
5.1 Évaluer le travail à faire													
5.2 Choisir les matériaux et les outils													
5.3 Préparer les lieux de travail													
5.4 Nettoyer et apprêter les surfaces													
5.5 Mélanger les produits													
5.6 Appliquer les produits													
5.7 Strier s'il est nécessaire de poser une deuxième couche, et finir													
5.8 Appliquer la deuxième couche, au besoin													
5.9 Finir la surface													
5.10 Nettoyer les lieux													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 5 : Crépir les surfaces de béton	
Opérations	Sous-opérations
5.1 Évaluer le travail à faire	
5.2 Choisir les matériaux et les outils	
5.3 Préparer les lieux de travail	Appliquer les mesures de sécurité.
5.4 Nettoyer et apprêter les surfaces	
5.5 Mélanger les produits	
5.6 Appliquer les produits	
5.7 Strier s'il est nécessaire de poser une deuxième couche, et finir	
5.8 Appliquer la deuxième couche, au besoin	
5.9 Finir la surface	
5.10 Nettoyer les lieux	
<p>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</p> <p>Cette tâche est très exigeante physiquement, car le plâtrier doit souvent travailler dans une position accroupie. Le travail peut s'effectuer à l'intérieur ou à l'extérieur, en équipe.</p>	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 6 : Effectuer des travaux de restauration de finis et d'ornements anciens (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.1 Évaluer le travail à faire													
6.2 Choisir les matériaux et les outils													
6.3 Prendre l'empreinte de l'ornement, au besoin													
6.4 Fabriquer le gabarit ou l'ornement en atelier, au besoin													
6.5 Préparer les surfaces													
6.6 Poser les guides, si nécessaire													
6.7 Mélanger les produits													
6.8 Poser les produits ou les ornements													
6.9 Compléter le travail													
6.10 Nettoyer les lieux													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 6 : Effectuer des travaux de restauration de finis et d'ornements anciens	
Opérations	Sous-opérations
6.1 Évaluer le travail à faire	Appliquer les mesures de sécurité.
6.2 Choisir les matériaux et les outils	
6.3 Prendre l'empreinte de l'ornement, au besoin	
6.4 Fabriquer le gabarit ou l'ornement en atelier, au besoin	
6.5 Préparer les surfaces	
6.6 Poser les guides, si nécessaire	
6.7 Mélanger les produits	
6.8 Poser les produits ou les ornements	
6.9 Compléter le travail	
6.10 Nettoyer les lieux	
<p><u>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</u></p> <p>Bien que cette activité soit effectuée plus rarement de nos jours, elle relève du métier de plâtrier. La tâche inclut la pose du stuc et du plâtre, de même que d'autres matériaux tels que les agrégats, les moulures et les ornements anciens.</p>	

SPÉCIMEN

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 7 : Poser des éléments ornementaux préfabriqués (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
7.1 Évaluer le travail à faire													
7.2 Choisir les matériaux et les outils													
7.3 Préparer les lieux de travail													
7.4 Fixer les ornements													
7.5 Effectuer les réparations													
7.6 Fermer les joints													
7.7 Sabler les joints													
7.8 Nettoyer les lieux													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 7 : Poser des éléments ornementaux préfabriqués	
Opérations	Sous-opérations
7.1 Évaluer le travail à faire	
7.2 Choisir les matériaux et les outils	
7.3 Préparer les lieux de travail	Appliquer les mesures de sécurité.
7.4 Fixer les ornements	
7.5 Effectuer les réparations	
7.6 Fermer les joints	
7.7 Sabler les joints	
7.8 Nettoyer les lieux	

Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :

Le travail peut s'effectuer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (exemple : ornement sur un système acrylique).

SPÉCIMEN

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 8 : Pousser les moules de plâtre (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
8.1 Prendre connaissance du plan du gabarit													
8.2 Fabriquer le gabarit													
8.3 Aligner et redresser les murs et les plafonds													
8.4 Poser le guide													
8.5 Effectuer le mélange nécessaire													
8.6 Remplir l'angle													
8.7 Pousser la moulure													
8.8 Fermer les onglets													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (plâtrière)

Tâche 8 : Pousser les moules de plâtre	
Opérations	Sous-opérations
8.1 Prendre connaissance du plan du gabarit	
8.2 Fabriquer le gabarit	
8.3 Aligner et redresser les murs et les plafonds	
8.4 Poser le guide	Appliquer les mesures de sécurité.
8.5 Effectuer le mélange nécessaire	
8.6 Remplir l'angle	
8.7 Pousser la moulure	
8.8 Fermer les onglets	
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

SPECIMEN